



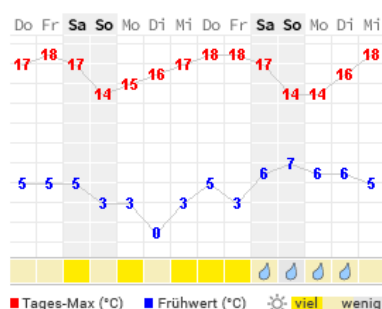
Le 23 mars 2017

Bonjour à tous

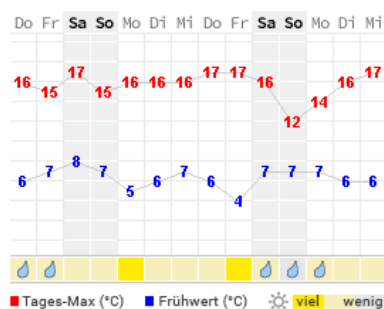
Le grossissement des bourgeons nous donne le départ de la saison, et aussi celui des bulletins. Voici donc le premier.

**1°- Météo des 14 jours à venir et état de la vigne :**

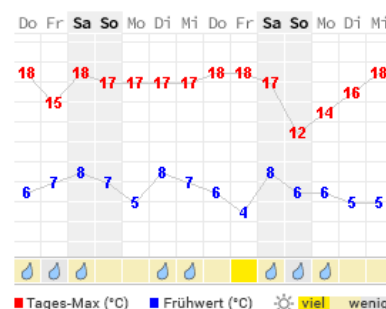
Toujours à partir des vignettes de [Wetteronline](http://Wetteronline), voici les prévisions du jeudi 23 mars au mercredi 5 avril inclus :



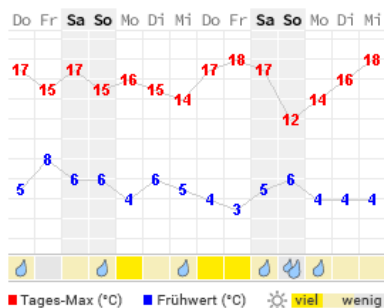
Sélestat (Bas-Rhin)



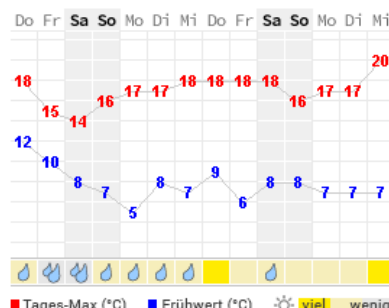
Beaune (Côte d'Or)



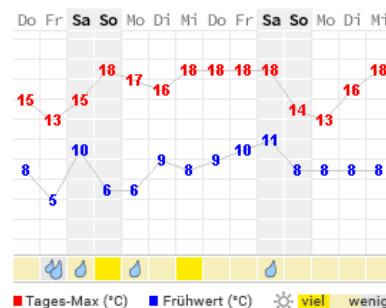
Belleville sur Saône (Rhône)



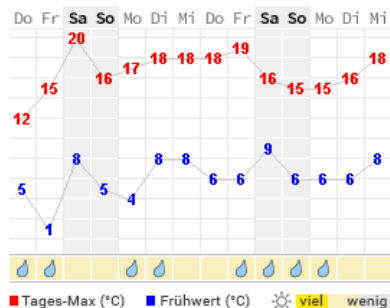
Genève (Suisse)



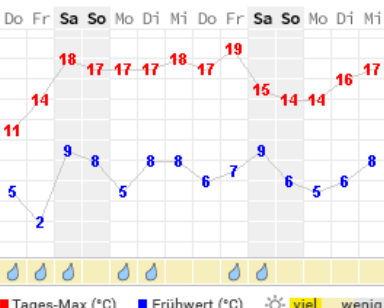
Avignon (Vaucluse)



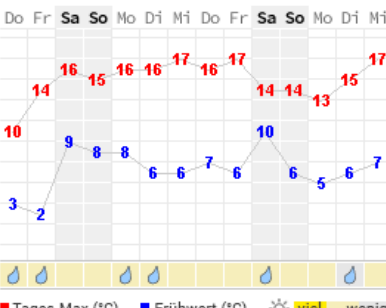
Estagel (Pyrénées Orientales)



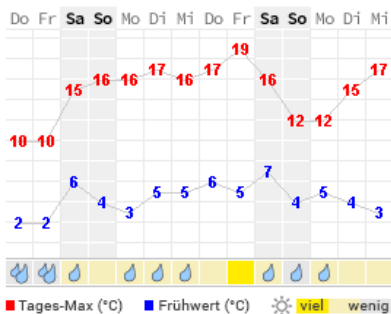
Libourne (Gironde)



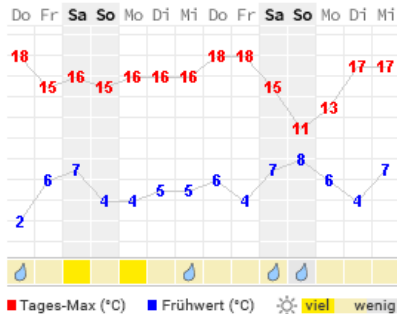
Cognac (Charente)



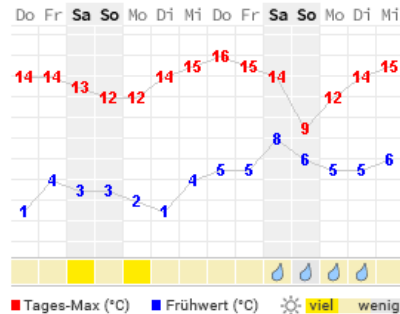
Nantes (Loire-Atlantique)



Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)



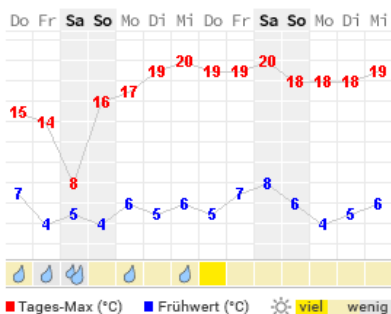
Les Riceys (Aube)



Virton (Gaume, Belgique)

On observe clairement que la pluie sera dans un premier temps plus intense sur les régions du quart Sud-Est, et ce jusqu'à la Nouvelle Lune de mardi prochain 28 mars. Puis le temps sera plus calme et modérément chaud pour la saison, mais pas complètement sec (bien que les pluies d'après le 28/03 s'annoncent plutôt faibles et dispersées).

Avec le renouvellement de la Lune, on devrait avoir un démarrage franc de la végétation la semaine prochaine, qui supposera que le pliage soit achevé ou en passe de l'être dans les régions de précocité moyenne. **Les conditions deviennent très favorables aux applications microbiennes (voir ci-dessous).**



La Vilella Baixa (Priorat - Espagne)

## 2°- Propositions de travail pour les deux semaines à venir :

### 1. Fertilisation :

Normalement, les apports d'engrais et/ou de compost touchent à leur fin.

Nous entrons dans la période très favorable aux applications microbiennes : **Compost Liquide** (le sol a déjà la bonne température pour ce travail) et même **ACTIGRAINS**. Leur application sur le bois en même temps est, de plus, assainissante.

Pour l'Actigrains, le sol est encore un peu frais, mais il va se réchauffer dans les jours à venir, ce qui justifie de commencer aussi son application conjointement au CL ou seul.

Comme vous le savez, nous nous attendons à un printemps à tendance sèche. En 2011, dont la configuration pourrait être similaire, ce sont les apports microbiens de fin mars-début avril qui ont le mieux réussi...

**Un griffage ou un passage d'intercep ou de bineuse Kress**, si ce n'est déjà fait, pourra compléter cette application pour enfouir légèrement les microorganismes. Ce sera inutile, évidemment, s'il pleut, même faiblement. Sur une couverture végétale, les microorganismes s'installent très facilement sans soin particulier.



Rappel des conditions d'utilisation de nos spécialités microbiennes :

<p><b>Compost Liquide</b> 50 litres/ha + eau de pulvérisation. Pas plus de 3 kg/cm<sup>2</sup> de pression</p>	<p>Application possible dès que le sol atteint 10-12°C en surface, soit à partir de la mi-mars ou début avril suivant régions et météo. <b>Si la météo s'annonce sèche, il vaut mieux anticiper l'application, sachant que le réchauffement du sol est imminent.</b></p>
<p><b>REMEDIER</b> 1 à 2 kg/ha, à mettre dans l'AEROFLOT au début du brassage</p>	<p>A appliquer surtout en parcelles sensibles aux maladies du bois.</p>
<p><b>HUMISFER</b> 125 à 200 g/ha à mettre dans l'AEROFLOT en fin de brassage. Sur semences, enrobage à 100 grammes/ha si nécessaire</p>	<p>Le rajouter si le taux de mycorhisation de la parcelle est inférieur à 40 %. La réussite de la mycorhisation suppose la présence en surface d'adventices mycorhizables (essentiellement graminées et légumineuses). Elles serviront de relais. On ne peut pas directement mycorhizer la vigne en cette saison.</p>

2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

<p><b>ACTIGRAINS</b> 3 composants à mélanger à l'eau de pulvérisation non chlorée, et pression de moins de 3 kg/cm<sup>2</sup></p>	<p>Application possible au printemps sur sol à température supérieure à 10-12°C, soit de la mi-mars à début avril suivant régions et météo. <b>Si la météo s'annonce sèche, il vaut mieux anticiper l'application, sachant que le réchauffement du sol est imminent.</b> Une application plus tardive est possible si le sol n'est pas desséché, ou si on peut l'enfouir par un griffage ou un passage d'intercep ou de bineuse Kress.</p>
<p><b>ACTIPRETA</b> A mélanger avec les composants de l'ACTIGRAINS</p>	<p>Activateur très puissant, à réserver seulement aux parcelles les plus faibles ou très enherbées. Application en même temps que l'ACTIGRAINS et dans les mêmes conditions.</p>

## 2. Le pralinage des plants et greffes :

Nous avons beaucoup à gagner en qualité de reprise et en vigueur précoce en pralinant les greffes avec nos spécialités microbiennes dédiées.

Pour simplifier ce travail, nous avons mis au point deux spécialités (rappel) :

<b>HUMISFER TREMPAGE (3 composants) pour environ 800 greffes</b>	
➤	<b>HUMISFER</b> , engrais contenant des la chitine (carapaces de crustacés), de la Zéolithe (roche volcanique microporeuse et des racines de plantes mycorhizées. Conditionnement de 250 grammes.
➤	<b>HUMIGENE BIOVIN</b> , amendement naturel riche en Actinomycètes (bactéries créatrices de l'humus) et en multiples bactéries et champignons rhizosphériques. Conditionnement de 750 grammes.
➤	<b>Une argile gonflante</b> pour améliorer le contact avec les racines des plants. Conditionnement d'1 kg.
<b>ACTIGRAINS dit « jardins » (3 composants) pour environ 2 400 greffes</b>	
➤	<b>ACTIGRAINS BIOALGUE</b> , engrais organique contenant des algues marines, des extraits de plantes, des acides aminés d'origine marine et de mélasse, en bidon d'1 litre.
➤	<b>ACTIGRAINS N et ACTIGRAINS P</b> , cultures de microorganismes d'activation du compostage (Azotobacters, Phosphobactéries) en bidons de 250 cc.

Pour 800 greffes, on prépare un pralin avec 3 à 10 litres d'eau non chlorée + les ingrédients d'un carton d'HUMISFER TREMPAGE et le tiers des ingrédients d'un carton d'ACTIGRAINS JARDINS.

Bien sûr, si vous disposez déjà d'HUMIGENE PFFB et d'ACTIGRAINS PULVERISATION pour des applications de plein champ, vous pouvez utiliser une partie de leurs composants. A l'exception de l'argile et de l'HUMISFER, ils sont tous présents dans ces conditionnements.

**Rappelons que le plein effet de ce pralinage ne peut être obtenu que si les parcelles sont travaillées selon nos principes agrobiologiques habituels ! Les microorganismes craignent les engrais chimiques, les désherbants et les fongicides classiques.**

## 3. La couverture de sol – semis au printemps :

Les semis de couvertures végétales peuvent être entrepris dès maintenant, suivant l'état du sol et votre organisation du travail, et poursuivis pendant tout le mois d'avril.. Nous vous conseillons, dans les vignes en place, ces deux solutions dont nous avons parlé dans la circulaire :

<p><b>Vignes étroites</b></p> 	<p><b>Mélange suivant sur vignes en place (en plein, doubler les doses) :</b>  <i>Luzerne Lupuline (Minette) : 2 kg/ha</i>  <i>Trèfle Blanc Nain : 2 kg/ha</i>  <i>Lotier Corniculé : 1 kg/ha</i></p> <p>Ce sont des légumineuses à petites graines, <b>nécessitant un ameublissement suffisant du sol avant semis et un roulage au rouleau lisse</b> (voir plus loin). Elles sont très rustiques et passent bien l'hiver, Elles sont peu concurrentielles pour la vigne, ne nécessitant généralement pas d'entretien. Seul un travail du rang est nécessaire. Elles se reproduisent spontanément.  <b>En situation séchantes, préférer Luzerne Lupuline seule à 5 kg/ha.</b></p>
---	---

## Vignes étroites ou larges



**Nouveauté : Vesce de Hongrie (*Vicia pannonica*) :**  
**Semis à 25 kg/ha sur vigne en place, 50 kg/ha en plein**

Cette Vesce à fleurs blanches, peu connue en France, est très résistante au froid et à l'humidité. **Développement végétatif bien moindre** que la Vesce commune habituelle (*Vicia sativa*). Pour cette raison, elle est envisageable en vignes étroites. **Mais elle nécessitera une destruction mécanique avant qu'elle graine**, sauf si on souhaite une reproduction spontanée. Il vaudrait alors mieux qu'elle soit couchée.

**Avantage :** graines de 5 mm de diamètre (les enterrer à 1,5 - 2 cm de profondeur environ), levant plus facilement que des petites graines en sol argilo-calcaire, pouvant éventuellement se passer de roulage s'il pleut après le semis...

### Semis des petites graines :

Dans le passé, on a observé parfois des échecs à la levée en sols argilo-calcaires, alors que les levées étaient généralement bonnes dans les sols plus limoneux ou sableux. Ceci vient simplement d'un manque de contact entre la semence et le sol, indispensable pour les graines de petite taille !

Donc, nous rappelons les conditions de semis pour les terrains argilo-calcaires, surtout s'il y a beaucoup de cailloux :

- **Griffez soigneusement l'interligne où se fera le semis.**
- **S'il fait trop sec, attendez qu'il pleuve ! Le semis doit se faire sur un sol « mou ».**
- **Semez à la volée et roulez immédiatement au rouleau lisse (jamais au rouleau-cage).**

Pour les petites surfaces, le matériel de semis de gazon (voir ci-contre) peut suffire.



### 3°- La protection contre les insectes et les maladies :

#### 1. Lutte contre Oïdium, Excoriose et Cochenilles :

Prévoir dans les parcelles concernées de façon récurrente par ces problèmes, ainsi que **dans celles où le bois est taché par l'Oïdium** d'appliquer du **SOUFROLIGO** (polysulfure de Calcium, ex-Bouillie Nantaise) à **10 litres/ha, ou 5 % de concentration** suivant volume d'eau de pulvérisation. Comme ce sont souvent les entre-cœurs qui sont touchés par les inoculum d'Oïdium, il est bon que le produit les touche au sol avant enfouissement. Les microorganismes antagonistes feront le reste...

Le Polysulfure de Calcium est connu pour avoir une action particulière sur les formes hivernantes des maladies au contraire du Soufre qui agira plutôt sur les formes présentes en végétation. Il est aussi connu pour gêner le développement des Cochenilles. Attention toutefois : **le SOUFROLIGO est un engrais et non une spécialité phytosanitaire**. Donc, sous sa forme actuelle, **il ne nous permet pas de revendiquer une action contre insectes ou maladies**. Il sert seulement à limiter l'usage des produits phytosanitaires.



Si vous appliquez le Compost Liquide, prévoir de passer le SOUFROLIGO plutôt avant, ou alors quelques jours après, pour éviter tout effet dépressif sur l'inoculum tout frais...

#### 2. Lutte contre les Boarmies et les noctuelles mange-bourgeons en général :

On observe fréquemment ces ravageurs en taillant, mais plus encore à la tombée de la nuit. Beaucoup d'entre vous nous signalent des chenilles de taille variée, impliquant plusieurs éclosions successives l'automne dernier. Il faudra donc être très vigilant cette année sur ce ravageur, dont les dégâts commencent dès maintenant avec le gonflement des bourgeons.



Deux produits adaptés à ces interventions :

4 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.  
E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

- **SUCCESS 4 à 100 ml/ha** qui agit rapidement et efficacement, mais qui touche aussi des insectes non ciblés. Attention, son utilisation est limitée à 2 traitements sur la saison d'après Dow AgroSciences !
- **XENTARI (Bacillus thuringiensis aizawaiï) à 1 kg/ha, associé de préférence à 1 kg/ha de sucre.** Il ne touche que les chenilles et pas les autres insectes. Mais attention ! il est homologué sur les chenilles phytophages sur une majorité de cultures (entre autres beaucoup d'arbres fruitiers, légumes et plantes ornementales) **mais curieusement pas sur la vigne...** Ce sont les mystères de l'homologation. **Nous n'avons donc pas le droit de le conseiller pour cet usage** (alors qu'il est bien homologué contre le Ver de la Grappe).

#### 4°- Utilisation de la bineuse KRESS :

Lorsque vous aurez achevé les travaux de printemps les plus urgents, **nous vous invitons à considérer sérieusement l'utilisation de la bineuse Kress sur votre domaine.**

Rappelons que cet appareil, qui est destiné à maintenir les rangs propres en cours de saison (après un premier passage d'intercep « classique »), permet un travail très rapide et ne casse pas les racines de la vigne. Donc, pas de dépression de végétation à craindre (c'est souvent l'inconvénient du travail du sol intensif).

Un de nos clients du Sud-Ouest, qui travaille sur une centaine d'hectares, a observé que l'usage de cet appareil lui a permis de gagner 15 jours de travail sur tracteur au cours de la saison 2016 par rapport à l'usage d'un intercep « classique ». Ce qui lui a également permis de mieux profiter des créneaux météo favorables...

Aujourd'hui, nous disposons de deux outils pour la vigne (rappel) :

- **La bineuse 700 mm à doigts rouges :** C'est celle qui est la plus adaptée à la plupart des situations. En particulier, elle travaille suffisamment large, est suffisamment lourde (environ 32 kg par rotor) et rentre bien dans les terrains un peu durs (sous condition qu'ils ne soient pas trop secs !).. Les doigts en plastique rouge sont plus rigides que deux autres versions plus « molles » : jaune et orange. Ces deux dernières versions sont moins adaptées à un travail en cours de saison, car la rigidité du plastique diminue avec l'augmentation de la température !...
- **La bineuse 540 mm à doigts rouges :** Intéressante pour les vignes très étroites, ou les vignes en gobelets serrés (exemple : Beaujolais) en terrains pas trop durs. Plus légère (environ 16 kg par rotor) et plus économique à l'achat (environ 2 600 € H.T. la paire toute équipée). Comme elle est très souple, elle peut aussi s'utiliser dans les plantations les deux premières années sans risque pour les greffes (celle de 700 mm convient aussi, mais doit être positionnée au ras des greffes). Attention ! elle est moins performante que la précédente dans tous les autres cas.



**Diverses solutions de montage sont possibles suivant les porte-outils disponibles. Nous consulter à ce sujet..**

Merci de votre intérêt et à bientôt.

**L'équipe SYMBIOSE**

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.*

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 5

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.